

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les six premiers mois de l'année 2022 **augmente de 4,6 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **hausse de 0,4 %** dans le régime des **non-salariés** et de **7,5 %** dans le régime des **salariés**. Cette forte croissance de la patientèle qui diminue de mois en mois s'observe surtout chez les plus jeunes (12,9 % chez les moins de 20 ans, 5,7 % chez les 20-64 ans), tandis que la patientèle est en recul de 1,1 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 durant le début d'année 2022, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est plus modérée. Elle est de 3,4 % pour l'ensemble du régime, avec une baisse de 0,3 % dans le régime des non-salariés et une hausse de 6,0 % dans le régime des salariés.

Fin juin 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,4 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Le fort rebond observé pour l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **3,1 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin juin 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	3,4%	-0,3%	6,0%	1,6%	4,6%	0,4%	7,5%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,4%	-3,0%	2,9%	-0,4%	-0,4%	-3,0%	3,1%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	26%	37%	19%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin juin 2022, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 5,9 millions d'euros** aux prévisions faites en juillet 2022 (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 0,2 point entre l'évolution prévue (+ 3,3 %) et l'évolution réelle (+ 3,0 %). Cette surestimation concerne à la fois le régime des **salariés (- 2,9 millions)** et celui des **non-salariés (- 3,0 millions)**.

Les réalisations s'établissent à des niveaux inférieurs aux prévisions pour les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** (- 7,1 millions) et dans une moindre mesure, ceux de soins de **généralistes** (- 2,5 millions) et d'**infirmiers** (- 2,1 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** (+ 5,4 millions) ainsi que les versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 3,1 millions) se situent sensiblement au-dessus des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à juin 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	2 583,6	2 589,5	-5,9	1 219,8	1 222,8	-3,0	1 363,8	1 366,7	-2,9
Evolution	+3,0%	+3,3%	-0,2 pt	-0,6%	-0,3%	-0,2 pt	+6,5%	+6,7%	-0,2 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA

(1) - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO⁽¹⁾)

En juin, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole se maintiennent sur un plateau dans le prolongement des trois derniers mois. Sur le **premier semestre 2022**, leur progression par rapport au début de l'année 2021 reste identique à celle de fin mai (**+ 2,9 %**). Dans le régime des **non-salariés**, le recul des remboursements s'estompe légèrement (**- 0,8 %** après **- 0,9 %** à fin mai), tandis que leur croissance décélère dans le régime des **salariés** (**+ 6,4 %** après **+ 6,6 %**). Sur **douze mois glissants**, les remboursements de soins de ville du régime agricole continuent de ralentir (**+ 2,9 %** après **+ 3,1 %**).

S'agissant des honoraires de **généralistes**, la baisse des remboursements s'atténue (**- 8,2 %** après **- 8,9 %**), en lien avec la mise en œuvre de l'avenant 9 de la convention médicale à partir d'avril 2022. Cela concerne à la fois les remboursements de consultations (dont le recul se réduit de 0,7 point), ainsi que ceux de visites (**+ 1,4 point** par rapport à fin mai), portés par l'extension du périmètre des visites longues. Concernant les honoraires des **spécialistes**, si les remboursements de juin se situent en retrait par rapport au pic exceptionnel de mai, ils restent néanmoins sensiblement au-dessus des mois antérieurs. Sur six mois, ils renouent avec la croissance (**+ 0,1 %** après **- 0,2 %** à fin mai). Au-delà d'oscillations d'un mois sur l'autre, les remboursements de **soins dentaires** restent sur une trajectoire globale relativement plate ; leur évolution sur six mois s'établit à **+ 0,5 %**.

Pour les soins de **masso-kinésithérapie**, également en dents de scie sur les derniers mois, la trajectoire des remboursements s'infléchit néanmoins légèrement vers une reprise ; la diminution des remboursements sur six mois atteint **- 1,3 %**. S'agissant des **soins infirmiers**, les remboursements de juin confirment la reprise esquissée le mois précédent, leur baisse sur six mois s'adoucit sensiblement, passant de **- 0,8 %** à fin mai à **- 0,4 %**.

Les montants remboursés au titre d'analyses médicales en **laboratoires** désenflent progressivement, même si cette tendance ne se reflète pas dans leur évolution PCAP (**- 13,5 %** à fin juin après **- 13,7 %**) trop impactée par les effets base de 2021.

Concernant les **transports de patients**, le ralentissement des remboursements (**+ 5,5 %** après **+ 5,8 %** à fin mai) est imputable aux seuls transports sanitaires, tandis que les transports non-sanitaires demeurent dynamiques.

En hausse de **12,8 %** à fin juin (après **+ 13,0 %**), les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** restent sur un niveau nettement supérieur à ceux atteints en 2021. Quant aux **IJ ATMP**, oscillants sur les derniers mois, le recul des versements se réduit en juin (**- 0,5 %** après **- 1,4 %**).

Même s'ils restent hauts, les remboursements de **pharmacie de ville** continuent de ralentir, conduisant à une croissance de **13,3 %** sur six mois, après **+ 14,4 %** sur cinq mois. En dents de scie sur les mois précédents, les remboursements de **médicaments rétrocedés** s'établissent à un niveau intermédiaire en juin ; ils portent l'évolution sur six mois à **- 14,7 %**.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** de juin sont légèrement inférieurs à ceux des deux derniers mois ; leur repli se réduit néanmoins (**- 1,2 %** après **- 1,4 %**) du fait d'un effet base.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juin 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2021
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,9%	-0,4%	+6,2%	+7,1%	+2,9%	-0,8%	+6,4%	+10,7%
Soins de ville hors produits de santé	+0,3%	-3,2%	+3,4%	+8,1%	+0,2%	-3,7%	+3,7%	+12,1%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-1,1%	-3,5%	+1,0%	+7,4%	-2,2%	-4,6%	-0,1%	+18,3%
- Médecins généralistes	-4,5%	-9,5%	+0,4%	+2,3%	-8,2%	-13,5%	-2,9%	+9,0%
- Médecins spécialistes	+0,5%	-0,9%	+1,7%	+6,2%	+0,1%	-1,2%	+1,2%	+17,1%
- Dentistes	-0,7%	-0,5%	-0,8%	+22,8%	+0,5%	+1,8%	-0,4%	+46,2%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,2%	-3,4%	+2,9%	+7,2%	-0,7%	-3,0%	+3,6%	+11,5%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-1,6%	-3,2%	+0,6%	+13,6%	-1,3%	-3,2%	+1,0%	+33,4%
- Infirmiers	-1,1%	-3,5%	+4,3%	+4,9%	-0,4%	-3,1%	+5,3%	+5,0%
Laboratoires	-11,3%	-14,2%	-8,9%	+59,7%	-13,5%	-15,8%	-11,6%	+69,3%
Frais de transports	+9,5%	+6,1%	+14,0%	+2,2%	+5,5%	+1,8%	+10,1%	+14,3%
Indemnités journalières (IJ) :	+4,6%	-3,8%	+6,2%	-0,2%	+7,8%	-0,4%	+9,4%	-8,4%
- IJ maladie	+6,9%	-3,0%	+8,9%	-2,9%	+12,8%	+2,7%	+14,7%	-15,4%
- IJ ATMP	+0,6%	-5,1%	+1,8%	+4,8%	-0,5%	-5,3%	+0,5%	+6,2%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+7,8%	+4,1%	+12,2%	+5,3%	+7,7%	+3,9%	+12,1%	+8,3%
Médicaments :	+10,4%	+6,3%	+15,1%	+5,5%	+10,8%	+6,6%	+15,4%	+7,8%
- Médicaments délivrés en ville	+12,2%	+8,4%	+16,6%	+5,2%	+13,3%	+9,8%	+17,4%	+7,2%
- Médicaments rétrocedés	-7,6%	-16,7%	+1,6%	+8,5%	-14,7%	-26,3%	-2,9%	+13,2%
LPP	+0,3%	-1,6%	+2,9%	+4,8%	-1,2%	-3,2%	+1,4%	+9,9%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En avril 2022, les remboursements de **soins de ville** en date de soins se situent légèrement en deçà du mois précédent. Leur progression sur quatre mois ralentit à **2,5 %** (après + 3,7 % à fin mars). Dans le régime des **salariés**, les remboursements décélèrent à **6,8 %** (après 8,7 % à fin mars) tandis que chez les **non-salariés**, leur repli s'accroît à **-2,0 %** (après - 1,4 %).

Sur **douze mois glissants**, la croissance des soins de ville s'atténue à **3,6 %**, soit 2,1 points en deçà de l'évolution à fin mars. Au régime des salariés, la progression des remboursements passe de 9,1 % à fin mars à **7,3 %**, tandis que chez les **non-salariés**, l'évolution sur douze mois bascule à la baisse (**-0,2 %** à fin avril après + 2,2 %).

Après un creux en février, les montants remboursés d'honoraires de **généralistes** continuent de remonter progressivement à l'instar du mois de mars. L'impact sur l'évolution des remboursements sur quatre mois reste néanmoins imperceptible, avec une **baisse de 9,8 %** à fin avril comme à fin mars. Quant aux honoraires de **spécialistes** ainsi que de **dentistes**, les remboursements d'avril légèrement inférieurs au mois précédent conduisent à une baisse très contenue sur quatre mois (**-0,1 % et -0,2 %** respectivement).

Concernant les soins de **masso-kinésithérapie**, très bas depuis six mois, les remboursements d'avril s'inscrivent dans la continuité des mois précédents, largement inférieurs au niveau tendanciel de 2021 dans les deux régimes. Les remboursements à fin avril **reculent de 4,5 %** par rapport au début de l'année précédente. S'agissant des **soins infirmiers**, les remboursements d'avril confirment la tendance du mois précédent, avec une baisse qui s'amplifie à **-2,4 %** (après - 1,5 % à fin mars).

Pour les analyses médicales en **laboratoires**, la forte diminution des remboursements (**-15,3 %** sur quatre mois) reflète essentiellement l'ampleur des remboursements du début de l'année 2021, ceux d'avril 2022 restant à un niveau comparable aux deux mois précédents.

En avril, le niveau des remboursements de **transports de patients** reste sur la trajectoire nettement haussière prévalant depuis début 2022. Pourtant, leur hausse par rapport au début de l'année dernière ralentit (**+2,3 %** à fin avril après + 2,6 % à fin mars) tant l'évolution PCAP est impactée par la hausse de tarifs intervenue en mars 2021.

En ralentissement depuis le pic de janvier, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** demeurent toutefois nettement au-dessus du niveau antérieur à la 5^e vague de Covid-19. Leur progression par rapport à la même période de l'année précédente s'établit à **16,7 %** (après + 21,8 % à fin mars).

Proches du niveau du mois précédent, les remboursements de **médicaments de ville** d'avril portent la croissance sur quatre mois à **14,9 %**, après 16,9 %. Cette décélération provient essentiellement du poids relatif du pic de janvier qui s'estompe au fil des mois. S'agissant des **médicaments rétrocedés**, la baisse des remboursements continue de s'accroître, passant de - 10,2 % à **-11,1 %**, malgré un regain des montants remboursés en avril 2022. Cette inflexion reste invisible sur le taux d'évolution en raison d'un effet base, le mois d'avril 2021 ayant été lui aussi plus haut que les mois précédents.

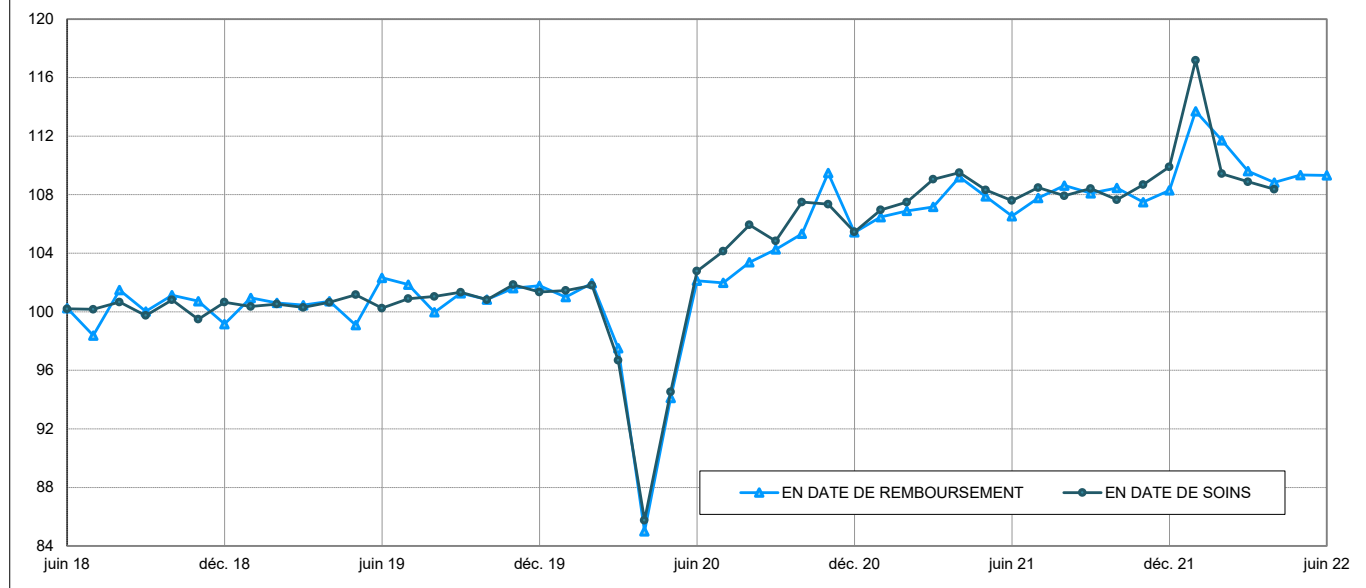
Après trois mois de net recul puis un rebond en mars, les remboursements de **dispositifs médicaux** d'avril se situent à un niveau intermédiaire ; leur repli sur quatre mois s'accroît très légèrement (**-3,1 %** après - 3,0 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin avril 2022 avec les remboursements à fin juin 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+3,6%	-0,2%	+7,3%	+6,0%	+2,5%	-2,0%	+6,8%
Soins de ville hors produits de santé	+1,1%	-3,0%	+4,8%	+7,1%	-0,7%	-5,6%	+3,5%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,3%	-3,2%	+2,2%	+5,8%	-2,9%	-5,8%	-0,4%
- Médecins généralistes	-3,6%	-9,0%	+1,8%	+1,8%	-9,8%	-15,8%	-3,8%
- Médecins spécialistes	+0,8%	-1,0%	+2,3%	+5,0%	-0,1%	-1,5%	+1,1%
- Dentistes	+1,7%	+1,2%	+2,1%	+17,0%	-0,2%	+0,6%	-0,8%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,0%	-3,4%	+3,5%	+6,0%	-2,9%	-5,3%	+1,5%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+0,2%	-1,6%	+2,6%	+7,6%	-4,5%	-5,9%	-2,7%
- Infirmiers	-1,5%	-3,9%	+4,1%	+5,4%	-2,4%	-5,2%	+3,6%
Laboratoires	-7,3%	-11,9%	-3,4%	+59,4%	-15,3%	-17,9%	-13,1%
Frais de transports	+8,8%	+5,3%	+13,2%	+2,7%	+2,3%	-1,2%	+6,7%
Indemnités journalières (IJ) :	+5,4%	-4,9%	+7,5%	-0,8%	+9,6%	-1,3%	+11,7%
- IJ maladie	+8,5%	-5,6%	+11,4%	-4,4%	+16,7%	+0,8%	+19,8%
- IJ ATMP	+0,3%	-3,7%	+1,0%	+5,8%	-2,5%	-4,9%	-2,0%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+8,2%	+4,4%	+12,8%	+3,9%	+8,5%	+3,8%	+14,1%
Médicaments :	+10,7%	+6,5%	+15,6%	+4,0%	+12,5%	+7,4%	+18,3%
- Médicaments délivrés en ville	+12,0%	+8,0%	+16,6%	+3,9%	+14,9%	+10,2%	+20,1%
- Médicaments rétrocedés	-2,1%	-10,4%	+6,2%	+5,4%	-11,1%	-22,8%	+0,7%
LPP	+1,0%	-1,1%	+3,8%	+3,6%	-3,1%	-5,5%	+0,3%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 4,0 %** sur les quatre premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 1,9 % dans le régime des non-salariés** et **de 6,5 % dans le régime des salariés**.

Sur ce début d'année 2022, les dépenses relatives à l'**ODMCO** dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant crise sanitaire. Elles augmentent de **4,0 %** fin avril 2022. La part tarif¹ connaît une croissance de 2,3 %, les médicaments en sus continuent d'afficher une forte progression des dépenses de 21,0 % en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication, et les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 1,2 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en hausse de **7,5 %** fin avril 2022 avec une augmentation de 5,5 % dans le régime des non-salariés et de 10,0 % dans le régime des salariés. Cette hausse s'explique surtout par un premier trimestre 2021 particulièrement bas. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin avril 2022 avec les remboursements à fin juin 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+5,3%	+3,1%	+8,0%	+1,0%	+4,0%	+1,9%	+6,5%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+5,5%	+3,2%	+8,2%	+3,3%	+3,5%	+1,3%	+6,1%
- Part tarif	+4,7%	+2,1%	+7,7%	+2,2%	+2,3%	-0,0%	+4,9%
- Médicaments en sus	+21,2%	+19,5%	+22,8%	+15,7%	+21,0%	+19,6%	+22,3%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,9%	+3,0%	+0,0%	+4,1%	+1,2%	+1,2%	+1,3%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+3,9%	+1,9%	+6,5%	-12,7%	+7,5%	+5,5%	+10,0%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Médicaments délivrés en ville, masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 1,3 million d'euros en juin 2022 après 1,1 million d'euros en mai. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,143 million en juin (après 0,171 million en mai). Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 91,7 millions d'euros de remboursements.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en juin s'élèvent à 4,0 millions d'euros après 4,7 millions d'euros en mai, pour représenter 189,9 millions d'euros depuis mars 2020.

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,6 million d'euros en juin 2022 après 0,7 million d'euros en mai, pour représenter 21,1 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,3 million d'euros en juin 2022 après 0,4 million en mai, pour représenter 10,8 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

• Vaccin COVID-19

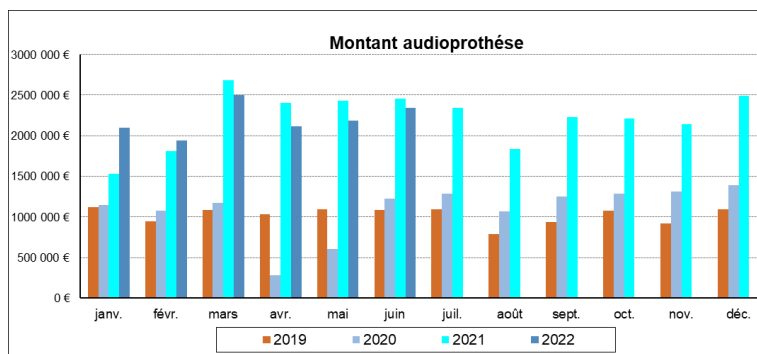
Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,4 million d'euros en juin 2022 (comme en mai), pour représenter 22,7 millions d'euros depuis janvier 2021.

• Impact de la réforme du 100% des audioprothèses

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses ont fortement augmenté.

Elles s'élèvent à 2,3 millions en mai et représentent 5,8 % du poste LPP. Fin juin elles évoluent de - 0,9 % par rapport à la même période de l'année précédente déjà impacté par la réforme.

Depuis le début du dispositif, on peut estimer le surcout à 19,5 millions d'euros pour le régime agricole. Cela ne majore plus l'évolution du total du poste.



⋮

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin juin 2022

Sur les **six premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de **1,6 %** par rapport aux mêmes mois de 2021. Leur croissance est inférieure de **1,3 point** à celle y compris actes Covid (voir partie 3), soit un écart qui se réduit (- 0,3 point par rapport à fin mai).

S'agissant des analyses en **laboratoires**, les montants remboursés en juin hors tests Covid-19 restent à un niveau comparable au mois précédent, nettement au-dessus des quatre premiers mois de 2022. La baisse des remboursements s'atténue à **- 6,8 %** sur six mois. Le recul des remboursements y compris actes Covid est plus marqué (- 13,5 %) en raison de la forte baisse des coûts Covid entre 2021 et 2022 ; le différentiel de croissance entre les deux séries s'avère donc positif (**+ 6,7 points**) et s'accroît par rapport au mois précédent.

Concernant les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires**, les versements poursuivent leur accélération atteignant + 4,1 % à fin juin, après + 3,4 % à fin mai. Par rapport à la hausse y compris IJ dérogatoires, le différentiel continue de s'atténuer avec - 8,6 points d'écart (après - 9,6 points).

Pour les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors Covid **diminuent** de **2,1 %** sur six mois, soit une baisse nettement moins marquée que celle des honoraires y compris actes Covid (- 8,2 %). Cet écart positif (**+ 6,1 points**) s'explique par un début d'année 2021 particulièrement haut y compris actes Covid, majoré par les consultations de prévention et la vaccination.

En juin, les **soins infirmiers** hors Covid restent à un niveau proche du mois précédent, portant l'évolution sur six mois à **- 2,4 %**. L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid s'estompe légèrement à - 1,9 point, après - 2,0 points.

S'agissant des **médicaments de ville** hors Covid, la tendance nettement haussière des 15 derniers mois s'infléchit légèrement en juin. La progression des remboursements décélère à **8,4 %** sur six mois, après + 8,6 % à fin mai. L'écart avec la série y compris actes Covid, en plus net ralentissement, continue de désenfler (**- 4,9 points** après - 5,8 points à fin mai).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juin 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA		RA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,8%	+1,6%	-0,6%	+3,7%	-1,1 pt	-1,3 pt	0,2 pt	-2,6 pt
Soins de ville hors produits de santé	+0,3%	+0,0%	-2,5%	+2,3%	0,0 pt	-0,2 pt	1,2 pt	-1,4 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,6%	-0,4%	-2,4%	+1,3%	0,5 pt	1,7 pt	2,2 pt	1,3 pt
- Médecins généralistes (2)	-3,0%	-2,1%	-6,8%	+2,5%	1,6 pt	6,1 pt	6,7 pt	5,4 pt
- Médecins spécialistes (2)	+0,5%	-0,0%	-1,2%	+1,0%	0,1 pt	-0,1 pt	0,0 pt	-0,3 pt
- Dentistes	-0,7%	+0,5%	+1,8%	-0,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,6%	-2,1%	-3,9%	+1,1%	-1,3 pt	-1,4 pt	-0,8 pt	-2,5 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	-1,6%	-1,3%	-3,2%	+1,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-2,9%	-2,4%	-4,1%	+1,5%	-1,8 pt	-1,9 pt	-1,1 pt	-3,8 pt
Laboratoires (5)	-5,3%	-6,8%	-8,9%	-4,7%	6,0 pt	6,7 pt	6,9 pt	7,0 pt
Frais de transports	+9,5%	+5,5%	+1,8%	+10,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+2,5%	+2,4%	+1,4%	+2,5%	-2,1 pt	-5,4 pt	1,8 pt	-6,8 pt
- IJ maladie (6)	+3,6%	+4,1%	+5,8%	+3,8%	-3,3 pt	-8,6 pt	3,2 pt	-10,8 pt
- IJ ATMP	+0,6%	-0,5%	-5,3%	+0,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+13,9%	+13,6%	+5,5%	+23,2%	6,1 pt	0,7 pt	-7,4 pt	10,3 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,5%	+4,3%	+2,3%	+6,7%	-5,9 pt	-3,4 pt	-1,6 pt	-5,5 pt
Médicaments :	+6,0%	+6,3%	+4,5%	+8,3%	-6,2 pt	-4,5 pt	-2,2 pt	-7,1 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,4%	+8,4%	+7,4%	+9,6%	14,9 pt	-4,9 pt	-2,3 pt	-7,8 pt
- Médicaments rétrocédés	-7,6%	-14,7%	-26,3%	-2,9%	-7,8 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+0,3%	-1,2%	-3,2%	+1,4%	0,3 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin juin 2022

Entre janvier et juin 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 364 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 56 % des montants remboursés (206 millions dont 119 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 % et les IJ AT des deux régimes 34 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent fortement avec 13,3 % entre janvier et juin 2022 en données brutes** (2,9 % pour les non-salariés agricoles et 15,3 % pour les salariés agricoles) alors que les IJ AT évoluent de - 0,2 %.

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), la hausse résulte surtout des IJ de moins de 3 mois (25,3 % de hausse), mais les IJ maladie de plus de 3 mois augmentent aussi (de 3,8 %).

Hors IJ dérogatoire Covid, la hausse des IJ salariés de moins de trois mois de ce début d'année est nettement plus contenue (+ 4,6 %).

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-juin 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin juin 2020	fin juin 2021	fin juin 2022		fin juin 2020	fin juin 2021	fin juin 2022
INDEMNITES JOURNALIERES	+14,4%	+0,1%	+4,8%	364 297	+22,4%	-7,9%	+8,4%
IJ Maladie	+21,3%	-3,0%	+7,2%	240 911	+36,0%	-14,8%	+13,3%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+11,6%	-5,9%	-2,8%	35 155	+22,4%	-17,2%	+2,9%
IJ Maladie Salariés agricoles	+23,5%	-2,4%	+9,2%	205 756	+39,0%	-14,4%	+15,3%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+40,0%	-9,2%	+12,3%	119 448	+70,5%	-27,2%	+25,3%
hors IJ Covid dérogatoire	+14,6%	+0,8%	+2,7%	89 424	+22,1%	-8,8%	+4,6%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+6,7%	+6,8%	+5,6%	86 309	+5,9%	+7,4%	+3,8%
IJ ATMP	+3,5%	+5,7%	+0,6%	123 386	+0,7%	+7,2%	-0,2%

Source : MSA.

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'ont pu être isolées.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.